

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

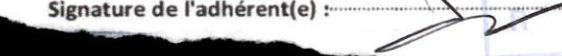
- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 1600	Société : RAM	161920	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	LOUDGHIRI ABDELLAH
Nom & Prénom : LOUDGHIRI ABDELLAH			
Date de naissance : 21-3-1948			
Adresse : LOT. CHANTIMAR - IMPASSE Rue 1-N° 24			
Tél. 06 61 31 00 04 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	1-11-5-2023
Nom et prénom du malade :	LOUDGHIRI ABDELLAH
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	Pr. MEZIANE EL MEDI
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	Officiellement
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : **CSA** Le : **11-5-2023**
 Signature de l'adhérent(e) : 

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
11/05/23			<i>gn</i>	INP : 09 M 281 <i>Dr. MEZIANE El Mahdi Chirurgien Urologue</i>	
EXECUTION DES ORDONNANCES					
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture			
ANALYSES - RADIOPHARIES					
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires		
<i>Centre de Médecine Nucléaire NAKHL S.C.P.</i> Ibn Sina Agdal 13 077103377723 07710336888 Taxe Prof. 201405037 001665201405037	12/05/23	PET SCAN chéfure	11.500,00		
CENTRE DE MÉDECINE NUCLEAIRE NAKHL					
Code INP : 100062942 AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	

CLINIQUE LA SOURCE - S.C.P



Docteur MEZIANE EL MAHDI

Docteur MEZIANE MUSTAPHA

Docteur MEZIANE ANAS

Docteur MEZIANE AMINE

Chirurgiens Urologues

ORDONNANCE

الدكتور مزيان المهدى
الدكتور مزيان مصطفى
الدكتور مزيان أناس
الدكتور مزيان أمين

جراحة المسالك البولية التناسلية

11/05/2023

Casablanca, le :

Mr. LOUDGHIRI ABDELLAH

جراحة المسالك البولية التناسلية

UROLOGIE

endo-urologie العلاج المنظاري

lithotritie تفتيت الحصى

جراحة العامة والمنظارية

CHIRURGIE GENERALE

COELIO-CHIRURGIE

جراحة الأطفال

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

جراحة النساء

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

الإنعاش وجميع

الاختصاصات الطبية

**REANIMATION ET TOUTES
SPECIALITES MEDICALES**

مركز تفتيت الحصى

**CENTRE DE LITHOTRIPSIE
EXTRACORPORELLE**

مركز الفحص بالأشعة

CENTRE DE RADIOLOGIE

SCANNER

RADIOLOGIE STANDARD

14. زنقة تقى الدين (برن سابقا) حي المستفيضات 20 000 الدار البيضاء -

Tél. : 05 22 20 14 40 / 41 - GSM / WhatsApp : 06 62 05 10 35 -Fax : 05 22 20 13 99

www.cliniquelasource.ma - E-mail : contact@cliniquelasource.ma

RDV de Consultation d'Urologie(1er Etage) -Tél. : 05 22 20 14 42 / 43

S.A.R.L - I.F.:14415714 - C.N.S.S. :9428120 - T.P. :36335867

**CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE
NAKHIL S.C.P**

6, Place Talha, Av. Ibn Sina, Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 50 77 / 05 37 77 23 23

Fax : 05 37 68 68 88
Id. Fiscal : 40227987-Taxe Prof: 25740967

CNSS : 8383250 - ICF : 00126027600037



MNN

Rabat le 12/05/2023

TOMOGRAPHIE PAR EMISSION DE POSITONS A LA FLUORO-CHOLINE

NOM : Mr LOUDGHIRI ABDELLAH

Médecin prescripteur : Pr MEZIANE EL M.

Date de naissance : 21.03.1948

Isotope utilisé :

18F-Choline Activité : 232 MBq--N° Lot: FMC-230512A Poids: 74 Kg - Heure Inj : 10h00 - Heure TEP : 11h10

Protocole d'acquisition :

Discovery IQ de GE, Mise en service 01.2018. Coupe : 3.75mm, **TDM 120 kV, PDL : 1347 mGy.cm.**
Balayage mi-cuisse voute crânienne d'une durée de 2.30 min/pas + tardif centré sur le pelvis (3.30).

Indication :

Bilan d'extension initial d'un ADK prostatique. SG (3+4). PSA élevée à 69 ng/ml.

Bilan : Scintigraphie osseuse normale. TDM-TAP : RAS.

RESULTAT

Etage abdomino-pelvien :

- Hypermétabolisme pathologique intense au niveau du lobe droit la glande prostatique ($SUV_{max}=12.2$).
- Foyer hypermétabolique pathologique latéral droit de la paroi postérieure de la vessie ($SUV_{max}=7.6$), visualisé sur l'acquisition tardive après vidange vésicale. A confronter aux données de cystoscopie.
- Absence de foyer actif pathologique au niveau des vésicules séminales.
- Absence de foyer hypermétabolique pathologique au niveau des aires ganglionnaires sous-diaphragmatiques.
- Fixation physiologique assez intense homogène du traceur au niveau du parenchyme hépatique, splénique et pancréatique.

Etage cervico-thoracique :

- Absence de foyer hypermétabolique ganglionnaire pathologique au niveau de l'étage sus-diaphragmatique.
- Absence de foyer hypermétabolique pathologique au niveau du parenchyme pulmonaire et de la paroi thoracique.
- Fixation physiologique du traceur au niveau des glandes salivaires.

6، ساحة طلحة، شارع ابن سينا، أكدال - الرباط (بنية مصححة أكدال)

6, Place Talha, Av. Ibn Sina - Agdal - Rabat (Imm. Clinique Agdal)

البريد الإلكتروني : mednucnakhil@gmail.com - التاكسس : 05 37 68 16 57 - هاتف : 05 37 68 68 88 - Fax: 05 37 68 16 57

Tramway : خط 1 محطة ابن سينا أو محطة أكدال - شارع فرنسا

Exploration du squelette :

- Foyer hypermétabolique pathologique au stade médullaire au niveau de l'ischion gauche ($SUV_{max}=3.9$ VS 5.3), mieux visualisé sur l'acquisition tardive en Q Clear.
- Absence de foyer actif suspect au niveau du reste du squelette examiné, siège de remanents arthrosiques et troubles de la statique vertébrale.

CONCLUSION

L'exploration TEP-TDM à la 18Fluoro-choline met en évidence :

- Un hypermétabolisme pathologique intense tumoral au niveau du lobe droit la glande prostatique.
- Un foyer actif pathologique au niveau de l'ischion gauche (au stade médullaire), très suspect de localisation secondaire débutante dans le contexte.
- Un foyer actif pathologique latéral droit de la paroi postérieure de la vessie. A confronter aux données de cystoscopie.
- Absence de foyer hypermétabolique suspect au niveau du reste du squelette.

Merci de votre confiance

Dr A. ZEKRI

Dr A.ALJ

الدكتورة أمينة علی
Docteur Amina ALJ
Medecin Nucléaire
Diagnostic & Traitement par
Radio-Isotopes
INDE : 141148928

CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE NAKHIL

6 PLACE TALHA
AV IBN SINA AGDAL
A COTE DE LA CLINIQUE AGDAL
PATENTE 25740967 IS 40227987

F A C T U R E

ICE: 001666376000037

N° : 1696 / 2023 du 12/05/2023

PET-SCAN CHOLINE

Nom du patient	Modalité de paiement	Période hospitalisation	
Mr LOUDGHIRI ABDELLAH	Payant	12/05/23	12/05/23

Désignations des prestations	Lettres Clé	Nbre	Prix unitaire	Montant DH
PET-SCAN CHOLINE		1.00	11 500.00	11 500.00
				Sous/Total 11 500.00
				Total clinique 11 500.00

Arrêtée à la somme de : ONZE MILLE CINQ CENTS DIRHAMS	TOTAL GENERAL 11 500.00
Encaissé espèce BMCI TAB 5472682 LOUDGHIRI 11 500.00	Encaissé chèque Total 11 500.00 Solde

CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE
NAKHIL S.C.P
6, Place Talha Av. Ibn Sina Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 50 77 / 05 37 77 23 23
Fax: 05 37 68 68 88
Id. Fiscal: 40227987 Taxe Post: 25740967
CNSS: 8383250 ICF: 001666376000037